

<b>Zeitschrift:</b>	Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
<b>Herausgeber:</b>	Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
<b>Band:</b>	56 (1983)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Assemblée des délégués à Neuchâtel
<b>Autor:</b>	Vallotton, Phillippe
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-561959">https://doi.org/10.5169/seals-561959</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Philippe Vallotton

## Assemblée des délégués à Neuchâtel

**L'Assemblée des délégués 1983 s'est déroulée les 23 et 24 avril. Les rapports du Comité Central ont été approuvés, deux membres d'honneur ont été nommés.**

### Accueil

Mobilisé en septembre 1982, le comité d'organisation a préparé cette journée jusque dans les détails. Les participants avaient reçu une abondante documentation permettant de rallier rapidement les lieux de rassemblement, un fléchage efficace conduisait les délégués et présidents aux salles de réunion, après avoir pu stationner les véhicules civils à l'abri des tracasseries administratives.

### Séances

Dès 9h les membres du CC se mettaient au travail pour liquider les affaires courantes et préparer au mieux les réunions du week-end et l'avenir de l'association.

L'après-midi les délégués et présidents pouvaient demander des précisions sur les différents rapports, exposer le contenu des motions, y apporter des compléments d'information sur leurs préoccupations et desiderata, faire connaissance des nouveaux candidats au CC. Le caissier fit partie de l'augmentation, dès l'an prochain, de la cotisation centrale afin d'augmenter la liquidité courante; les dépenses ont en effet légèrement augmenté vu l'inflation et la cotisation est restée à son niveau actuel depuis près de dix ans.

La soirée se déroula au Château de Boudry, lieu tenu secret jusqu'au dernier moment, afin que tous utilisent le tram, la destination n'offrant pas des places de parc suffisantes.

C'est dans le cellier du monument que débuta la soirée. Le repas se déroula dans une vaste salle du château qui est aussi siège de la Confrérie des Vignolans, société bachique neuchâteloise.

Le président central tint à féliciter Madame Müller à l'occasion de son anniversaire, qui, pour la seconde année, acceptait de sacrifier ce jour de fête pour une assemblée des délégués.

Le menu délicat mettant en valeur les richesses de la région contribua au succès de la soirée. A 23h le tram conduisait les participants dans le chef-lieu.

### Assemblée des délégués

Dimanche à 10h30 précises s'ouvrait l'Assemblée des délégués dans la salle du Grand Conseil.

Le président put saluer les invités parmi lesquels on reconnaissait plusieurs personnalités du DMF et de l'OFTRM dont le colonel Schmiedlin et Monsieur Iselin.

Les différents points de l'ordre du jour étaient votés les uns après les autres sans discussion. Lors du vote des motions, Bienné retira la sienne et décida de ne la présenter que l'an prochain attendant de voir la nouvelle image du PIONIER (partie allemande) sous la conduite du nouveau rédacteur. La motion de St-Gall-Appenzell a été repoussée à une forte majorité moins quelques abstentions et quelques approbations.

### Nominations

Trois nouveaux membres entrent au Comité central: *Jean Fürst* de la section de Neuchâtel qui prend la fonction de secrétaire aux procès-verbaux, *Kilian Roth*, *Walter Wiesner*, *Richard Gamma*, sans fonctions précises, pour se familiariser au travail du CC; deux membres sont démissionnaires l'an prochain.

Deux membres d'honneur ont été nommés: *Hansjörg Spring*, rédacteur pour tout son travail à l'édition au niveau actuel de ce magazine durant 5 années, et *Albert Heierli*, responsable central du matériel pour son activité efficace au sein du CC.

Notons que *Jürg Saboz* et *Dante Bandinelli* ont assuré la traduction simultanée des débats respectivement en français et en italien.

En fin d'assemblée, *le colonel Schmiedlin* remplaçant du chef d'arme s'adressa aux délégués et membres de notre association et aux invités: «Je crois pouvoir dire que les activités de l'AFTT ont aujourd'hui une importance extraordinaire car nous sommes confrontés à deux évolutions allant en sens contraire:

d'un côté, notre armée est de plus en plus poussée à la défensive au niveau de l'opinion publique, d'un autre côté, nous sommes confrontés avec

les hautes exigences que nous pose l'introduction de tout un éventail de systèmes de télécommunications extrêmement modernes dans les années à venir. La réalisation de tels projets ambitieux comme les systèmes de télécommunications des années 90 exige une haute motivation de tous ceux qui sont concernés; sur le chemin d'une telle motivation l'AFTT peut fournir un soutien précieux dans la formation pré militaire et préliminaire technique des jeunes, dans l'engagement de l'association en cas de catastrophe; et dans ses nombreuses prestations de services lors des manifestations publiques elle contribua à faire connaître les transmissions dans de larges cercles et également les faire apprécier d'autant plus que nous représentions une arme qui fait que nous ne sommes connus ni par les scandales ni par le bruit mais au contraire nous sommes prestataires de service par excellence et que pour le grand public les transmissions sont des phénomènes naturels; cependant nous devons également être exigeants, d'une exigence qui découle d'une image toujours dure de la menace existant dans le secteur de la conduite de la guerre électronique, dont, en partie pour des raisons de secret, l'homme de la rue ne sait pour la plupart du temps presque rien... Il y a aussi certaines personnes qui se rendent compte qu'il existe des transmissions que quand elles ne fonctionnent plus; cela est peut-être vrai mais cela ne sert à rien car nous devons montrer que les transmissions existent également quand elles fonctionnent normalement.

Ces pensées doivent être communiquées au grand public, à l'homme de la rue dont j'ai déjà parlé et peut-être également à sa femme.

Du côté de l'office fédéral, nous ne pouvons nous occuper de cette tâche que dans des cas d'exception; nous avons souvent les mains liées mais vous pouvez le faire c'est pourquoi je voudrais vous donner le mot d'ordre de l'année: c'est avec des petites choses qu'on en réalise de grandes mais aucun maillon ne doit manquer à la chaîne..»

Après l'assemblée, Monsieur Eric Moulin, président du Conseil général de la Ville, représentant de la Ville et du Canton, offrit un vin d'honneur aux invités et félicita l'association pour son engagement hors service et sa disponibilité permanente dans l'aide en cas de catastrophe.

### Remerciements

Nous tenons à remercier au nom du CC le Comité d'organisation pour ses préparatifs, la réalisation de ces deux journées. Les participants emporteront des souvenirs ensoleillés (et à peine humides) de la Romandie et plus particulièrement des rives du Lac de Neuchâtel. Accueil, organisation, manifestations, repas, logement, cadeaux furent réglés à la perfection et dans les moindres détails sans le moindre accroc à la satisfaction de tous. Nos meilleurs vœux à tous les membres de la section neuchâteloise pour un avenir toujours aussi dynamique.